



**Axe 3B :**  
**Augmenter la part d'énergie renouvelable**

### 3B.1

### Objectif stratégique : Dynamiser la méthanisation agricole

#### Enjeux stratégiques

Le caractère rural du territoire et donc la production importante de matières méthanisables seraient suffisantes pour justifier d'un intérêt pour la méthanisation. Il ne s'agit toutefois que d'une partie de la justification de la volonté du territoire de s'engager fermement dans cette voie.

Une dynamique ancienne et plutôt bien implantée existe localement. Elle se matérialise notamment par l'existence d'un méthaniseur implanté à Auch et alimentant une cogénération mais aussi par le système de captage du biogaz sur l'ISDND située à Pavie réinjecté dans la boucle locale de gaz.

C'est justement l'injection de biogaz dans la boucle locale qui est aujourd'hui recherchée avec l'objectif de faciliter à la fois la production et le raccordement au réseau pour porter la part de biogaz aussi haut que possible.

Pour ce faire, un des acteurs clefs du Plan Climat et de la transition énergétique en général porte une étude visant à déterminer un modèle économique viable pour la méthanisation de chaque typologie de productions locales.

Cette étude vient compléter un premier travail relatif à l'intérêt de l'implantation d'une borne GNV, visant notamment à proposer un débouché au biogaz en période estivale.

A ce stade, le territoire se mobilise autour de cette étude, étape fondamentale pour assurer un développement maîtrisé de la production de biogaz. L'objectif poursuivi est de mesurer pour chaque type de production agricole la capacité à faire émerger un modèle économique viable. Il sera aisé à la suite de ce travail de confirmer la pertinence d'un investissement dans la méthanisation et de proposer un accompagnement technique et administratif.

#### 3B.1.1

#### Participer à la mobilisation locale autour de l'essor de la méthanisation.

**Fiche 3B.1.1 Objectif opérationnel : Participer à la mobilisation locale autour de l'essor de la méthanisation.**

<b>Contexte</b>	<p>Il s'agit d'accompagner les porteurs de projet et les partenaires institutionnels dans la réalisation des études d'opportunité ou de faisabilité. Parmi les partenaires, le Syndicat d'Énergie du Gers a conventionné avec GRDF et la Chambre d'Agriculture du Gers pour agréger des données permettant de définir un modèle économique et agricole pour la méthanisation en injection. Ce modèle une fois défini par le bureau d'étude mandaté par le SDEG sera mis à la disposition des professionnels agricoles et des territoires pour aider à porter ces projets. L'étude permettra aussi de répondre à un appel à projet de l'ADEME, si un projet émerge pendant la phase de diagnostic.</p>	
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>10 GWh installés annuellement pour multiplier par 4 l'existant</p>	
<b>Indicateurs</b>	<p>Nombre d'études accompagnées Puissance installée</p>	
<b>Publics cibles</b>	<p>Porteurs de projets</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>	<p>Anticiper les risques de pollutions liées à la méthanisation.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p>Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR</p>	<p>Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation Coordinateur de la TE</p>

### Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Soutenir les études	Participer au comité de pilotage de cette étude et apporter les éléments de cadrage issus de la réflexion locale ainsi que les éléments issus de l'étude quant au potentiel en énergies renouvelables du territoire	2019 et +	50 000	SDE32	CA32 GRDF CD32 GACdG

## 3B.2 Objectif stratégique : Accompagner et soutenir le développement des énergies renouvelables sur le territoire

### Enjeux stratégiques

Cet objectif opérationnel vient compléter l'objectif opérationnel précédent, à savoir qu'il s'agit ici de mobiliser les potentiels et de faciliter leur mise en œuvre.

Telle qu'envisagée à ce jour, cette mission serait confiée au Pôle de Compétences Energie décrit au 2.3.2, il s'agit en effet d'un accompagnement pour ce qui concerne la mise en œuvre des ENR.

Cette mission repose sur deux axes principaux et successifs. Il s'agit tout d'abord d'apporter une information indépendante aux publics susceptibles de produire des énergies renouvelables puis ensuite d'apporter avec le même niveau d'indépendance une assistance notamment administrative aux porteurs de projets.

Sur la base d'éléments factuels, la mission complémentaire du Pôle de Compétences vise à convaincre les acteurs locaux de l'intérêt du développement des énergies renouvelables notamment pour ce qui concerne les aspects économiques. Un niveau d'expertise est attendu par le Pôle de Compétences de manière à valider la pertinence de projets mais aussi pour en susciter de nouveaux.

Ensuite, et de manière à lever l'un des freins principaux au développement des ENR&R, la mission se poursuit par la mise en œuvre d'une assistance en partie technique mais essentiellement administrative. Via la mobilisation de ces membres, le Pôle de Compétences sera en capacité d'apporter une certaine fluidité de l'émergence à la réalisation du projet.

Les sujets principaux recherchés sont, en cohérence avec les potentiels locaux, l'exploitation d'énergie photovoltaïque, de solaire thermique et de méthanisation. La volonté poursuivie est une capacité d'intervention pour tous types de projets quelle que soit sa taille et sa production espérée. La question du financement citoyen sera également abordée dans le cadre du « Pôle Energie ».

L'agglomération a soutenu par le biais de son 1er appel à projet « Climat-Energie » la création d'une coopérative qui œuvre auprès des particuliers pour promouvoir la mobilité électrique et le développement des énergies renouvelables. L'idée de « groupements d'achats dans le cadre d'équipements photovoltaïque » sera à développer.

### 3B.2.1 Evaluer l'opportunité de mise en œuvre des Energies Renouvelables

### 3B.2.2 Appuyer techniquement la mise en place d'équipements énergies renouvelables

### Fiche 3B.2.1

### Objectif opérationnel : Evaluer l'opportunité de mise en œuvre des Energies Renouvelables

<b>Contexte</b>	<p>Il s'agit d'informer tous les acteurs sur les conditions de réalisation de projets ENR : contexte administratif, rentabilité financière, contraintes techniques (ex : capacité des réseaux)...</p> <p>C'est le Groupe de Travail Energie, dont la forme juridique reste à définir, qui semble le plus pertinent pour porter cette mission.</p>	
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>Mener des actions d'animation quant aux intérêts des ENR (appui technique, analyse financière..)</p>	
<b>Indicateurs</b>	<p>Nb de conseils délivrés</p>	
<b>Publics cibles</b>	<p>Habitants, porteurs de projets</p>	
<b>Prise en compte de l'EES</b>	<p>Prendre en compte les aspects environnementaux dès la conception du projet : risque de pollution liée à la méthanisation, impact sur les nappes d'eau souterraines selon la géothermie mise en œuvre, sur-exploitation du bois pour le bois énergie ou importation lointaine engendrant des pollutions et émission de GES par le transport, impact paysager et possible rupture de continuités écologiques des équipements de production d'ENR.</p>	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<p>Réduction des émissions de GES</p> <p>Séquestration carbone</p> <p>Maîtrise de la consommation d'énergie</p> <p>X Production et consommation d'ENR</p>	<p>Matériaux biosourcés</p> <p>Qualité de l'air</p> <p>Adaptation</p> <p>Coordinateur de la TE</p>

### Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Créer un pôle de compétences EnR	Mettre en place un pôle de compétence ou soutien d'une structure existante en mesure de catalyser l'information relative à la mise en oeuvre de projets EnR et de jouer un rôle d'appui administratif, de conseil juridique et financier sur les montages de projets d'EnR	2021	30 000	GACdG	GT Energie

## Fiche 3B.2.2

### Objectif opérationnel : Appuyer techniquement la mise en place d'équipements énergies renouvelables

<b>Contexte</b>	Il s'agit d'appuyer les porteurs à la conception de leur projet via un travail sur les différents champs administratifs et financiers : adaptation des règles d'urbanisme, modalités de mise en œuvre dont par exemple appui à la mise en place d'une structure citoyenne permettant un financement participatif local...	
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	Apporter un conseil quant aux règles d'urbanisme, modalités de mise en œuvre ...	
<b>Indicateurs</b>	Nb de projets accompagnés	
<b>Publics cibles</b>	Habitants, porteurs de projets	
<b>Prise en compte de l'EES</b>	Prendre en compte les aspects environnementaux dès la conception du projet : risque de pollution liée à la méthanisation, impact sur les nappes d'eau souterraines selon la géothermie mise en œuvre, sur-exploitation du bois pour le bois énergie ou importation lointaine engendrant des pollutions et émission de GES par le transport, impact paysager et possible rupture de continuités écologiques des équipements de production d'ENR.	
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction des émissions de GES</li> <li>Séquestration carbone</li> <li>Maîtrise de la consommation d'énergie</li> <li>X Production et consommation d'ENR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Matériaux biosourcés</li> <li>Qualité de l'air</li> <li>Adaptation</li> <li>Coordinateur de la TE</li> </ul>



### Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Elargir les compétences du pôle ou de la structure créée précédemment	Afin de faciliter la mise en œuvre du potentiel en énergies renouvelables du territoire, un conseil quant aux modalités de mise en œuvre est nécessaire. Celui-ci sera porté par le GT Energie ou son évolution.	2023	30 000	GACdG	GT Energie, Service Urbanisme

### 3B.3

### Objectif stratégique : Développer les Energies Renouvelables sur le patrimoine de la collectivité

#### Enjeux stratégiques

L'agglomération, dans une dynamique portée autant par sa volonté de participer à l'essor local des ENR&R que par une logique économique, souhaite alimenter son patrimoine en énergies renouvelables.

Pour ce faire, et en regard des contraintes locales, c'est vers l'autoconsommation photovoltaïque, potentiellement collective, que les réflexions s'orientent. Aujourd'hui encore émergente, cette technologie semble particulièrement prometteuse et adaptée aux spécificités du patrimoine de l'agglomération.

Dans un premier temps, ce sont deux installations qui sont prévues, pour deux usages différents. L'idée poursuivie est de mesurer le niveau de pertinence de ces installations, de s'en servir d'exemple local sur lequel s'appuyer pour accompagner un développement de l'autoconsommation.

L'agglomération ainsi que les communes la composant doivent systématiquement de poser « la question » de la ressource énergétique renouvelable pour tout projet qu'elle souhaite mettre en œuvre.

A plus long terme, après la mise en œuvre annuelle d'un équipement de production d'ENR, c'est la création d'un réseau alimentant l'ensemble du patrimoine intercommunal qui est recherché.

#### 3B.3.1

Programmer annuellement un équipement Energies Renouvelables

#### 3B.3.2

Vérifier la faisabilité d'un réseau interne d'autoconsommation

**Fiche 3B.3.1 Objectif opérationnel : Programmer annuellement un équipement Energies Renouvelables**

<b>Contexte</b>	Le développement d'ENR sur le patrimoine, idéalement en autoconsommation, représente un investissement rentable, et de long terme, qui permet aussi de se prémunir contre les fluctuations futures des prix de l'énergie.	
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	Action symbolique forte Trajectoire Administration à Energie Positive 2050	
<b>Indicateurs</b>	kWh annuels d'ENR mis en place par la collectivité	
<b>Publics cibles</b>	GACdG	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation Coordinateur de la TE

### Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Définir une stratégie interne de mise en œuvre d' EnR	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les sites les plus pertinents (gros consommateurs, grandes surfaces de toitures, site ou chaufferie à rénover prochainement) ,</li> <li>2. Anticiper dès aujourd'hui la réalisation par des études de faisabilité,</li> <li>3. Mettre en place une stratégie de financement autonome ou partenariale.</li> </ol>	2019 et +	110 000	GACdG	AREC, Région, ADEME

### Fiche 3B.3.2

### Objectif opérationnel : Vérifier la faisabilité d'un réseau interne d'autoconsommation

<b>Contexte</b>	Les infrastructures existent pour un réseau électrique interne à la collectivité entre plusieurs sites. Il s'agit de vérifier si ce réseau pourrait permettre une stratégie d'autoconsommation "massive" en permettant de déporter une part des productions.	
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	Action symbolique forte trajectoire Administration à Energie Positive 2050	
<b>Indicateurs</b>	Réalisation de l'étude	
<b>Publics cibles</b>	GACdG	
<b>Prise en compte de l'EES</b>		
<b>Liens avec les objectifs réglementaires</b>	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation Coordinateur de la TE

### Modalités de mise en œuvre

Etape	Descriptif	Planification	Ressources à mobiliser	Porteur	Partenaires envisagés
Réaliser une étude technique pour le réseau interne	<p>Réaliser une étude technique permettant de déterminer la possibilité, les capacités d'utilisation, les contraintes techniques et/ou administratives liées à ce réseau .</p> <p>L'évolution de la réglementation quant à l'autoconsommation collective pourrait permettre de se dispenser de la création de ce réseau.</p>	2020	à définir	GACdG	